

Langue et Communication – Cours de Français pour étrangers

Règlement intérieur des Cours

EVALUATION

L'évaluation nous permet de cerner votre niveau de connaissance du français oral et écrit. Elle nous permet aussi de définir vos besoins et de vous orienter vers le groupe adapté à votre niveau. Ce groupe de niveau est constitué de 8 à 12 stagiaires.

COURS

Cours réguliers : Langue et Communication propose une grille d'horaires de cours, qui est établie en fonction des besoins majoritaires des stagiaires. Après enquête sur les disponibilités de chaque stagiaire, cette grille reste fixe autant que possible.
Stages intensifs : Langue et Communication peut proposer des stages intensifs à une date précise et en fonction de la demande formulée par un nombre minimal de 6 étudiants.

INSCRIPTION

L'inscription par modules est obligatoire avant le début des cours. Paiement du module à l'inscription. (Possibilité de paiement échelonné).

Pour obtenir la carte internationale d'étudiant, l'inscription d'un semestre (80 heures) est requise.

L'adhésion annuelle de 23 Euros est obligatoire pour une année et doit être payée à l'inscription (Langue et Communication a le statut d'association).

Le matériel pédagogique (photocopies) **est fourni** par Langue et Communication. Les stagiaires peuvent, si nécessaire, acheter ou emprunter les livres et manuels.

VACANCES

Langue et Communication est un établissement d'enseignement Supérieur Privé centre de formation qui fonctionne toute l'année **avec des périodes de fermeture**. Pour les autres périodes de vacances : dans le but de satisfaire une majorité de stagiaires, une enquête sera faite auprès de votre groupe par l'intermédiaire de votre professeur pour connaître vos disponibilités. Nous proposerons alors deux solutions :

1. Aucun stagiaire n'est disponible alors le cours est en « vacances » et donc non facturé.
2. 6 stagiaires au moins sont disponibles et dans ce cas le cours continue pendant cette période de vacances avec seulement 2H/semaine, donc facturées aux stagiaires présents et aussi aux stagiaires absents.

IMPORTANT

PRESENCES OBLIGATOIRES au moment de l'inscription, le stagiaire s'engage à suivre un module de formation où sa présence régulière est essentielle

- Pour sa progression personnelle
- Pour la progression de l'ensemble du groupe

Cette présence est obligatoire conformément à la grille d'horaires proposée en début de formation. **Toute absence sera donc facturée.**

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de L&C concernant : les cours, les tarifs, l'inscription, les vacances et les présences obligatoires et j'en accepte les conditions.

NOM et Prénom :

Signature :

Date :

Conformément aux articles 15, 16, 34, 36, 45 de la loi 6/1/78, nous vous informons que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant auprès de L&C, 55 rue J. Guéhenno Rennes